Mongemen 2.0

### Denis de Rougemont (1951–1977)

Bulletin du Centre européen de la culture, articles (1951-1977) La région n'est pas un mini-État-nation (hiver 1969-1970) (1969)<sup>1</sup>

1. Les objections courantes	1
Objections mythologiques ou prospectives .	1
Objections tactiques	1
Résistances conditionnées par l'éducation	
stato-nationaliste	1
Résistances conditionnées par nos habitudes	
visuelles et les atlas scolaires (une couleur	
par pays)	2
2. Que la région ne doit pas être conçue comme	
un État-nation en réduction	2
3. De la pluralité des allégeances	3
4. Vers une formule fédéraliste de l'État	3
5. Un programme d'études	4

#### grès et l'efficacité, au xx<sup>e</sup> siècle, exigent des ensembles plus centralisés ou intégrés. » « L'État-nation demeurera longtemps encore le prin-

« La région est une nostalgie réactionnaire. Le pro-

cipal foyer de fidélité, particulièrement pour les peuples récemment émancipés et économiquement arriérés. » (Z. Brzezinski)<sup>3</sup>

Principes d'une réponse : - Les hypothèses prospectives, formées par extrapolation du passé ou du présent, sont toutes à la merci d'une équation nouvelle, d'une action aujourd'hui encore impondérable, d'une volonté qui peut surgir demain, posant un but nouveau et créant ses moyens. Si l'on ne déclare pas ce qu'on veut, il n'est pas très intéressant de chercher à deviner ce qui sera : « l'objectivité scientifique » dissimulant une démission civique rend le pire de plus en plus sûr.

#### 1. Les objections courantes

Depuis 1963, date du premier essai quelque peu développé dans lequel (revenant d'ailleurs aux positions de L'Ordre nouveau trente ans plus tôt)<sup>2</sup> je préconisais une organisation fédérale de l'Europe basée sur les régions et non sur les États-nations, j'ai été amené à relever et à classer les objections les plus fréquentes à l'entreprise qui fait l'objet du présent colloque.

Je note d'abord que le terme de difficulté est souvent plus exact que celui d'objection. Dans la plupart des cas, la résistance ne provient pas d'un refus motivé des positions régionalistes, mais d'un ensemble de réflexes conditionnés par un siècle au moins d'éducation statonationaliste gratuite et obligatoire : uniformisation et mise au pas des corps par la discipline militaire, des esprits par les manuels scolaires, des curiosités par la presse à grand tirage et ses agences officieuses, des émotions par l'éloquence patriotique, enfin du sentiment religieux par le culte du Soldat inconnu et la sacralisation des frontières.

Distinguons quatre groupes parmi les objections et « difficultés » que l'on oppose au concept de région et aux projets fondés sur lui.

#### Objections mythologiques ou prospectives

« Vous allez contre le Mouvement de l'Histoire, selon

#### **Objections tactiques**

- « Comme s'il n'était déjà pas assez difficile de faire l'Europe avec les Six, et d'ajouter les Sept aux Six! Vous risquez de tout saboter en compliquant le problème avec votre utopie!»
- « On ne peut passer des nations souveraines aux régions fédérées sans transition. Cela prendra des décennies. Ce qui est urgent, c'est le prix du lait et le taux d'accroissement de la productivité industrielle. »

Principes d'une réponse : - a) N'est-il pas justement trop difficile de faire l'Europe politique sur la base des États-nations ? Sinon, pour quelle raison ne l'a-t-on pas encore faite?

b) Le seul projet de fédération qui ait réussi en Europe, la Suisse, a été conçu, formé et accouché en neuf mois exactement, du 17 février au 16 novembre 1848, et il est entré en vigueur à cette date sans la moindre mesure de transition. (Suppression instantanée des péages entre vingt-cing États et installation d'un cordon douanier commun, par exemple.) Il n'y a qu'une transition du projet au succès : c'est l'acte créateur, ou révolution, procédant d'une vision claire et d'une volonté sincère de réalisation.

lequel la nation est le Progrès. »

#### 1. https://unige.ch/rougemont/articles/bcec/196906

#### Résistances conditionnées par l'éducation stato-nationaliste

- « Les nations sont immortelles » (François Mauriac), tandis que « les régions sont encore à naître ».
- « Les gens n'en veulent pas, de vos régions autonomes. Ils préfèrent mendier des subventions à Paris. Voyez les Bretons, qui votent gaulliste. »

<sup>2. «</sup> Orientation vers une Europe fédérale », Futuribles (supplément au Bulletin SEDEIS), n° 56, 10 mai 1963. Voir aussi : « Vers le fédéralisme », n° 15, 1934 et « Précis Ordre nouveau », n° 34, 1936, de la revue L'Ordre nouveau ; et mon Journal d'une époque, 1968, p. 107, note 24 [https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1968jde/9#note24].

<sup>3.</sup> Mais quand Malraux dit que la nation est le phénomène dominant du xx<sup>e</sup> siècle, on doute qu'il pense à autre chose qu'à la France.

- « Les conflits entre les régions seront forcément plus nombreux et plus mesquins que les conflits entre nos nations. »
  - « Voulez-vous donc balkaniser l'Europe ? »

(Ces réflexes passionnels, étourderies et boutades ne sont guère passibles d'une réfutation.)

## Résistances conditionnées par nos habitudes visuelles et les atlas scolaires (une couleur par pays)

- « Comment allez-vous découper vos régions ? »
  - « Quelles seront leurs frontières exactes ? »
- « Faut-il qu'elles aient des superficies ou des populations à peu près égales ? La région de Paris, avec ses 9 ou 10 millions d'habitants, est plus petite que le Limousin, qui n'a que 0,7 million d'habitants. Ça ne se tient pas. »
- « La Bretagne n'est pas une entité économique viable. Et qui parle breton à Rennes ? »
- « Les ethnies et les économies ne coïncident presque jamais. »

Chose étrange, c'est ce dernier groupe d'objections ou difficultés qui est la cause principale de l'ajournement des solutions régionalistes, c'est-à-dire de l'incertitude ou insécurité intellectuelle qui caractérise la plupart des projets d'Europe fédérale, dès qu'on aborde le problème de leur structure politique. C'est donc ce dernier groupe d'arguments que l'on va tenter d'analyser.

# 2. Que la région ne doit pas être conçue comme un État-nation en réduction

Presque toutes les difficultés, obscurités, incertitudes, blocages mentaux, qu'éprouve un homme de cette seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle à concevoir une Europe des régions, proviennent du « modèle » que l'École (aux trois degrés) a imposé depuis un siècle au moins. L'homme d'aujourd'hui, formé par les manuels<sup>4</sup>, croit, sans la moindre discussion, une série de propositions axiomatiques de ce genre :

- L'État doit être unique et indivisible.
- De son siège unique, dans la capitale, l'État régit souverainement toute l'existence publique de la nation, c'est-à-dire de l'ensemble des hommes vivant à l'intérieur d'un territoire délimité par les hasards des guerres et les mesures des arpenteurs sur le terrain.
- Tout ce qui relève du domaine public (économie, politique, transports, enseignement, fiscalité, défense, tourisme, etc.) doit dépendre d'un seul et même organisme, l'État, dans les limites d'un seul et même territoire sur lequel cet État se déclare souverain.

— Cette superposition forcée de réalités radicalement hétérogènes constitue l'unité nationale, terme absolu de toute histoire d'un peuple digne de ce nom. Ayant « fait son unité » (comme on fait sa puberté), un peuple devient une « nation immortelle » et l'État qui agit en son nom dispose de la vie et de la mort de ses membres, plus ou moins « citoyens » ou « sujets », selon les régimes, mais toujours contribuables. L'Église n'a plus le droit de brûler ses hérétiques, mais l'État a le devoir de sévir contre ceux qui contestent l'un de ses dogmes (objecteurs de conscience, par exemple, ou régionalistes autonomistes ou « déviationnistes »).

La réduction proprement insensée de toutes les réalités humaines (spirituelles et physiques, culturelles et économiques) à une seule et unique surface géographique déclarée « sol sacré de la patrie » (et dont le « territoire » d'un chien fournit le modèle) correspond à quelque chose de fondamental chez l'homme néolithique (nomade fixé au sol à partir du X<sup>e</sup> millénaire avant notre ère). Au cours des siècles de l'histoire moderne, ce sont les guerres qui ont servi de prétexte à ces concentrations forcées, c'est leur préparation, leur conduite et leurs suites qui ont notamment accrédité l'idée que l'économie est au service des desseins politiques d'un État et non pas de la prospérité de ses citoyens. Aujourd'hui, cette même réduction correspond à la seconde nature de l'homme alphabétisé, caractérisé par l'hypertrophie de la fonction visuelle et par l'identification de « voir » et de « comprendre » qui s'en suit.

L'homme de la civilisation visuelle, de l'imprimé, de la lecture des signes alignés, des plans, des cartes et des graphiques, l'homme de la « Galaxie Gutenberg » si génialement décrite par Mac Luhan ne peut vraiment comprendre que ce qu'il voit. Dans ce monde-là, l'expression « Faut-il vous faire un dessin ? » évoque le modèle même de toute explication propre à convaincre les plus ignares, jusqu'à ce qu'ils disent : « Ah ! oui, je vois ! »

Aux yeux de cet homme gutenbergien, que nous sommes tous peu ou prou, et dans son système de représentation, la région ne saurait apparaître que sous la forme d'un mini-État centralisé, et d'une mini-nation régie par des bureaux concentrés dans une métropole régionale au lieu de l'être dans une capitale.

Or, les possibilités pratiques de participation du citoyen à la vie d'une région de ce type ne seraient pas d'un ordre essentiellement différent de ce qu'elles sont aujourd'hui. La vie communale — seule école efficace du civisme — ne serait pas nécessairement restaurée par la simple division d'un pays en neuf ou dix régions, par exemple, plutôt qu'en quatre-vingt-onze départements.

La région en tant qu'État-nation réduit — c'est-à-dire gouvernée par un pouvoir unique et s'exerçant dans tous les domaines clés : le politique, l'économique, le social et le culturel — aurait sans doute plus de chances de favoriser l'inquisition administrative que d'accroître les libertés civiques. Elle ne serait à aucun titre un modèle neuf de relations humaines et de structure du pouvoir. Elle ne représenterait aucune révolution, au sens où j'ai toujours entendu ce terme, qui ne signifie pas « tout casser », mais au contraire : poser un nouvel ordre.

**<sup>4.</sup>** Les auteurs de manuels s'inspirent eux-mêmes de la tradition unitaire, exclusivement : Bodin, Hobbes, le Rousseau mal entendu par les Jacobins, Marx, Mussolini, Staline.

Voilà pourquoi cette région laisse froids les fédéralistes intégraux, au nombre desquels je me suis toujours rangé.

Il n'en reste pas moins probable qu'elle va constituer le premier stade, non pas certes de l'ordre nouveau fédéraliste, mais de la dissociation inévitable, à plus ou moins brève échéance, des grands États-nations européens. (C'est un peu ce que l'on voit se dessiner — encore un terme visuel!— avec les essais de « régionalisation » de la France et de l'Italie.)<sup>5</sup>

Certains motifs psychologiques s'ajoutent d'ailleurs au refus instinctif du saut qualitatif et révolutionnaire pour favoriser cette évolution, ou plutôt cette dévolution du centralisme de la capitale au centralisme des métropoles de développement. Le pouvoir de sécuriser une population a de tous temps constitué la force principale d'un chef, roi, dictateur ou État républicain. Or ce pouvoir paraît mieux assuré, de nos jours, par les petits États que par les ex-puissances — et cela pour une série de raisons (pas seulement militaires) qu'il serait trop long de développer ici : qu'il suffise d'évoquer la sécurité suisse et ses motifs.

Mais le fédéralisme va plus loin, et conçoit d'autres types et modèles.

Essayons de les approcher en tenant compte des résistances décrites et des réflexes stato-nationalistes dont, je le répète, nul de nous n'est indemne.

#### 3. De la pluralité des allégeances

Comment échapper aux réflexes unitaires conditionnés par cent ans d'école aux trois degrés, par tous les atlas, par toute la presse, par tous les garde-à-vous et saluts au drapeau et par deux guerres mondiales des plus réussies, trente-huit millions de tués en deux séances (l'une de quatre ans, la seconde de cinq), sans compter la paresse naturelle de notre esprit, qui cherche en tout et avant tout la réduction à la rassurante unité, ou au moins à l'uniformité ?

C'est un problème d'éducation ou de recyclage qui va nous prendre au moins douze ans si nous commençons tout de suite.

Il nous faut apprendre à penser par problèmes et non par nations.

Devant un problème donné (urbanisme, participation civique, université, par exemple), il nous faut apprendre:

- 1° à déterminer les éléments de base ou modules utilisables en ce domaine (unité d'habitation, commune, région, groupe de recherches) et les moyens requis pour les constituer :
- 2° à chercher le *niveau de décision* correspondant aux *dimensions* de la tâche considérée (niveau municipal, régional, national, continental ou mondial) ;
- 3° à admettre une pluralité d'appartenances ou d'allégeances, conforme à la pluralité des activités humaines,

aux dimensions variées des tâches entreprises et des cadres sociaux qui leur offrent appui.

Qu'on me permette un exemple personnel, pour aller vite et rester dans le concret. Je suis Neuchâtelois de naissance et de tradition : à ce canton va donc mon allégeance patriotique. Neuchâtel fait partie de la fédération suisse : mon passeport et mon allégeance nationale sont donc suisses. Je suis aussi un écrivain français : la francophonie européenne, c'est-à-dire environ les trois quarts de la France actuelle<sup>6</sup>, la Wallonie, le Val d'Aoste et la Suisse romande, constitue donc mon allégeance culturelle. Mais je suis aussi protestant, ce qui représente une allégeance mondiale (ce serait pareil si j'étais communiste, ou catholique, évidemment). Et je fais partie d'un très grand nombre de réseaux de relations parentales, professionnelles, intellectuelles, spirituelles ou affectives, qui n'ont pas de frontières communes, et souvent pas de frontières du tout.

Si l'on exigeait que *tout* cela soit unifié et uniformisé dans les limites géographiques d'un territoire délimité au mètre près par les hasards de l'histoire, je crierais à la dictature totalitaire, à l'assassin, au gangster et au fou! Voyez Hitler. Mais personne ne m'a démontré qu'entre les ambitions de Napoléon et celles d'un dictateur du xx<sup>e</sup> siècle il y ait d'autres différences que celles dues aux moyens techniques de mise au pas d'une nation. Et de Napoléon à tout État-nation contemporain, la continuité est indéniable...

Ce n'est pas que je récuse l'État ni l'ordre contractuel d'une société, avec ses cadres et ses mécanismes. Je demande seulement qu'il corresponde aux réalités humaines et *qu'il les serve*, au lieu de prétendre à les régir en souverain.

Je demande la division du phénomène État en autant de foyers, et sa répartition à autant de niveaux, qu'il y a de fonctions diverses dans l'humanité et d'ordres de grandeur dans nos projets.

Je demande la dissociation et la répartition fédéraliste des pouvoirs aujourd'hui concentrés en un seul lieu, accaparés par l'État national, et qui le seraient, demain, par l'État régional.

## 4. Vers une formule fédéraliste de l'État

Dans une page essentielle de son *Principe fédératif*, où Proudhon estime qu'il « résume toute sa science constitutionnelle », je trouve cette proposition :

Organiser en chaque État fédéré le gouvernement d'après la loi de séparation des organes ; — je veux dire : séparer dans le pouvoir tout ce qui peut être séparé, définir tout ce qui peut être défini, distribuer entre organes ou fonctionnaires différents tout ce qui aura été séparé et défini ; ne rien laisser dans l'indivision.

Proudhon entend réduire les attributions de l'État (ou autorité centrale) « à un simple rôle d'initiative générale, de

**<sup>5.</sup>** Du point de vue de la stratégie *politique* de la Fédération européenne, il est probable que le chemin conduisant de l'État-nation à la région *devra* passer par la supranationalité et ses institutions étatiques. Mais ce n'est pas ici notre sujet.

**<sup>6.</sup>** Si le Languedoc et la Provence parlaient encore généralement leurs langues, la proportion serait à peine de deux tiers.

<sup>7.</sup> P.-J. PROUDHON, Du Principe fédératif, Paris, 1863, p. 82.

garantie mutuelle et de surveillance ». Et il estime puéril de restreindre la séparation des pouvoirs aux membres d'un cabinet :

Ce n'est pas seulement entre sept ou huit élus [...] que doit être partagé le gouvernement d'un pays, c'est entre les provinces et les communes : faute de quoi la vie politique abandonne les extrémités pour le centre, et le marasme gagne la nation devenue hydrocéphale.

Ne rien laisser dans l'indivision : grande maxime, qui conteste un monde, celui de la République une et indivisible des Jacobins, de l'Empire napoléonien qui la continue, et des totalitaires du xx<sup>e</sup> siècle qui l'achèvent.

Il ne s'agit donc, pour Proudhon, ni de décentraliser, ni de déconcentrer (est-ce différent ?), ni de déléguer les pouvoirs de l'autorité centrale. Mais très exactement de séparer, de diviser, de partager.

Seulement, Proudhon s'en tient à un partage ou répartition du pouvoir entre les échelons géographiques : commune, province (région), fédérations restreintes, enfin fédération de fédérations (Europe).

Il faut aller plus loin.

- 1° Les pouvoirs politiques peuvent très bien adopter la structure proudhonienne, sans que soit pour autant décidée la structure des réseaux d'échange et groupes de production économiques, ni des institutions sociales et culturelles.
- 2° Les unités de base politiques et leurs structures ne sont pas, en principe, superposables aux unités de base économiques (ou culturelles) et aux structures correspondantes : les unes et les autres se chevauchent, se recoupent différemment, sont parfois englobées l'une par l'autre. Il se peut que les régions politiques soient définies demain comme les intersections de « classes » de faits économiques, ethniques, sociaux et culturels d'aires différentes, définissant des régions spécifiques.
- « Faut-il vous faire un dessin ? » Ce ne serait pas facile. Essayez de figurer, par exemple, ma définition personnelle, donnée plus haut. Il est assez facile de visualiser l'appartenance d'un élément à deux ou trois ensembles (dans mon cas : « Neuchâtel », « Suisse » et « francophonie »), mais si l'on passe à quatre ensembles, c'est difficile ; il faut recourir à des abscisses et ordonnées ; au-delà, c'est irréalisable graphiquement, et pourtant facile à comprendre, dans le concret de l'existence.

Prenons l'exemple le plus simple.

La Regio basiliensis s'étend sur trois pays : Bâle et son hinterland en Suisse, le Haut-Rhin en France, et le Land badois en RFA. Rien au monde ne saurait empêcher les citoyens, habitant cette région économique, de continuer à se rattacher politiquement à l'une des trois nations dont la Regio est le carrefour ou l'intersection<sup>8</sup>. La résistance qu'opposent certains esprits à concevoir cette liberté (pluralité ou variété) d'appartenances démontre une déficience ou un retard d'éducation démocratique. (« Ce qui n'est pas prescrit à tous, d'une manière uniforme, sans choix possible, n'est pas sérieux », pensent tous les Jacobins, et les sous-offs dont le saint patron fut « le Petit Caporal ».)

#### 5. Un programme d'études

Le champ d'études régionaliste, que ces quelques remarques définissent, est à peine exploré.

- a) Il faudrait commencer par opérer la dissociation et la distribution nécessaires des pouvoirs de nature étatique, dissociation et distribution non seulement territoriales mais sectorielles.
- b) Puis rechercher si les pouvoirs distincts, au terme de cette analyse, appellent ou non la coordination, sous quelles formes et dans quels domaines bien définis.

Le Marché commun, par exemple, qui est un pouvoir économique, doit-il entretenir des visées politiques, ou laisser ce soin soit à une autre agence fédérale constituée sur la base de régions à définition politique (ou ethnique ou culturelle), soit à la réunion de toutes les agences spécialisées au sein d'un gouvernement fédéral ?

Savoir quelles relations existent, ou sont souhaitables, entre l'économie et l'université, ou entre les formules de participation civique et l'urbanisme : il serait facile de multiplier ce type de problèmes à résoudre au niveau communal, régional, national-fédéral et continental

- c) Le niveau des fédérations nationales de régions ouvre un autre champ de recherches. Il s'agirait ici de la réunion de régions libérées de leur État-nation, mais qui jugeraient souhaitable de renouer *librement* des liens de type national, politique, non exclusifs, bien entendu, de liens économiques, sociaux ou culturels noués ailleurs.
- cl) Voilà qui nous donnera, sans aucun doute, plusieurs Europes régionales de définitions différentes, par suite difficilement superposables, presque impossibles à dessiner...

Mais après tout chacun de nous sait très bien à quelles sociétés il cotise, où il paie ses impôts, qui est de sa paroisse et quels sont les paysages de son cœur. Et aucun de nous n'exige que tout cela soit inscrit dans les limites peintes en couleurs plates, sans déborder, de l'Hexagone français, de l'Île anglaise, de la Botte italienne, ou de la Peau de taureau ibérique.

<sup>8.</sup> Louis Armand propose le terme de « régions carrefours ».

<sup>9.</sup> Il est certain que le Marché commun ne cessera d'être menacé par les États-nations tant que ceux-ci n'auront pas renoncé au « totalitarisme » de leurs pouvoirs et ne se seront pas dessaisis, en tant qu'entités politiques, des « droits » économiques qu'ils s'arrogent en barons pillards. Tant qu'il n'y aura pas, au niveau continental, une autorité politique fédérale, la Commission et le Parlement de la CEE devront s'efforcer d'y suppléer en revendiquant des pouvoirs « supranationaux ».